

La proposition de loi du Rassemblement national abrogeant la réforme des retraites repose sur un triple mensonge

UN MENSONGE POLITIQUE

- > Si le Président de la République avait nommé la gauche à Matignon, nous aurions déjà mis à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale un projet de loi abrogeant la réforme des retraites. Or, **c'est le RN qui a poussé pour la nomination de Michel Barnier et ses ministres macronistes.**
- > Le premier rendez-vous parlementaire pour abroger la réforme des retraites, c'est la motion de censure contre le gouvernement de Michel Barnier. **En refusant de voter la censure, le Rassemblement national permet la poursuite de la politique d'Emmanuel Macron.**
- > Très concrètement, un gouvernement composé de ministres macronistes, c'est la poursuite de la mise en œuvre de la réforme des retraites dans le prochain projet de loi de financement de la Sécurité sociale.

UN MENSONGE INSTITUTIONNEL

- > Rappelons une réalité institutionnelle : la proposition de loi du Rassemblement nationale est examinée le 31 octobre en première lecture à l'Assemblée nationale. C'est-à-dire que même si elle était adoptée, elle n'entrerait pas en vigueur le lendemain. **Il n'y aura pas d'abrogation de la réforme des retraites au 1^{er} novembre.**
- > Pour entrer en vigueur, un texte de loi a en effet besoin d'être examiné à l'Assemblée nationale et au Sénat, d'aller au bout de la "navette" parlementaire. Or, **le RN ne disposant pas de groupe au Sénat, il n'a aucun levier pour y assurer l'examen de sa proposition de loi.** C'est donc un coup de communication sans lendemain.

UN MENSONGE SOCIAL

- > Après avoir été totalement absent de la mobilisation et du débat parlementaire contre la retraite à 64 ans, le RN a tergiversé pendant toute la campagne des législatives sur ce sujet, **Jordan Bardella allant jusqu'à proposer la retraite à 66 ans comme son allié Eric Ciotti.**
- > La proposition de loi du RN **abroge l'amélioration du dispositif "carrières longues" prévue par la réforme de 2023**, qui permet à ceux ayant commencé à travailler jeune de partir tôt à la retraite et **supprime la surcote de pension de retraite accordée aux mères** qui ont à travailler tardivement.
- > Cette proposition de loi aurait un coût d'au moins 20 milliards d'euros par an mais elle ne propose pas la moindre piste sérieuse de financement sauf... une hausse de la fiscalité sur le tabac. **Concrètement, si le texte du RN était voté en l'état, le prix du paquet de cigarettes passerait à plus de 30 euros.** Ce n'est pas sérieux, **quand on veut abroger une réforme on propose un plan de financement crédible.**
- > Sa contre-réforme - qui prévoit de fixer l'âge de départ à la retraite en fonction de l'âge d'entrée sur le marché du travail - ne prend pas réellement en compte la pénibilité des métiers et supprime tous les trimestres validés avant le premier emploi stable (ex. : petits boulots, stages, etc.). Enfin, **elle désinciterait à suivre des études longues, et est donc une aberration économique.**



Plutôt que de mentir aux électrices et électeurs, les socialistes proposent un plan en trois étapes

- 1 Nous proposerons en octobre une abrogation de cette réforme lors de l'examen du budget de la Sécurité sociale (PLFSS).** Le budget de la Sécurité sociale sera examiné avant la niche du RN et fera toute la "navette parlementaire" avant la fin de l'année, il est donc le seul véhicule législatif adéquat pour tenter d'abroger cette réforme.
- 2 Si le gouvernement mettait fin aux débats sur le PLFSS en utilisant le 49.3, nous utiliserons la première journée réservée ("niche") à un groupe de gauche à l'Assemblée nationale** afin de faire voter une proposition de loi d'abrogation de la réforme des retraites commune à la gauche. Cela sera le 28 novembre dans la niche du groupe La France insoumise.
- 3 En lien avec nos collègues sénateurs, nous pourrons ensuite inscrire cette proposition de loi dans une journée réservée à l'un des trois groupes de gauche au Sénat** au début de l'année 2025. Grâce à sa présence à l'Assemblée et au Sénat, seule la gauche peut permettre à une proposition de loi abrogeant la réforme des retraites d'entrer définitivement en vigueur.

Nous restons fidèles à notre ligne de conduite et au front républicain

- > Lors de la précédente législature, les députées et députés socialistes et apparentés ont suivi, avec constance, une ligne de conduite : **nous ne votons ni ne nous associons à aucune initiative du Rassemblement national pour ne pas participer à la stratégie de normalisation de l'extrême-droite.**
- > En juillet dernier, nous avons toutes et tous été élus dans le cadre du front républicain. **Nous restons fidèles à notre ligne de conduite et aux conditions de notre élection.** Nous ne voterons aucun texte du Rassemblement national pendant cette législature.